

reproche amical qu'il formule comme suit: "Puisque je viens de mentionner le nom de M. Casgrain, je suis presque tenté de lui faire un reproche, c'est que dans sa dernière édition de son livre sur le mouton, il aurait dû nous dire quelle est la meilleure race de moutons qui nous convient le mieux pour notre climat."

M. Barnard, dans quelques remarques qu'il faisait à la suite de M. Mousseau, nous priait de combler dans le *Journal d'agriculture* la lacune que M. Mousseau prétend avoir trouvée dans notre petit traité sur le mouton. Ce n'est qu'après deux mois d'absence que nous avons pu lire et l'article de M. Mousseau et les remarques de M. Barnard qui l'accompagnent.

En nous rendant à l'invitation de M. Barnard, nous répondons à M. Mousseau et lui donnons nos raisons pour n'avoir pas indiqué d'une manière formelle dans notre traité quelle race nous convient le mieux. Nous n'avons réellement qu'une raison à lui donner. C'est que notre expérience ne nous permet pas encore de nommer d'une manière formelle la race qui nous convient le mieux.

Les éleveurs canadiens sont partagés entre 4 races qui, chacune, paraissent avoir quelques mérites à la préférence pour notre climat. Ainsi, par exemple, le *improver Leicester*, que M. Barnard trouve difficile à élever dans notre climat, nous paraît bien supérieur au Cotswold, et pour notre part, quoique nous trouvions mieux que le Leicester dans les Downs, nous admettons que le premier a d'excellents points en sa faveur, et nous lui connaissons de nombreux amis. Cependant nous devons dire que nous limitons au jourd'hui notre recherche de la meilleure race entre les trois races, Southdown, Shropshire-downs et Hampshire-downs, mais nous serions fort en peine de dire aujourd'hui laquelle de ces trois races convient le mieux pour nous.

Quelques-uns prétendent que le Southdown ne pèse pas, que la chair du Shropshire ne vaut pas celle du Southdown et enfin que le Hampshire a la tête trop grosse et rend par là même l'agnelage difficile. Et pourtant il se rencontre des Southdowns fort pesants. Les amis des Shropshires prétendent et semblent prouver que sa chair se vend aussi bien que celle du Southdown, et les partisans du Hampshire omettent de parler du défaut de sa tête, si toutefois il existe, pour ne voir que sa grande précocité qui le fait quelquefois peser jusqu'à 80 lbs net à dix mois, et sa supériorité pour le croisement avec les brebis du pays, qui lui vient de ce qu'il appartient à une race fixe, tandis que le Shropshire vient d'une race métis.

Tous ces points contre ou en faveur les uns et les autres, qui sont encore fort discutés, rendent bien difficile la tâche de déclarer laquelle de ces trois races nous convient le mieux; mais une qualité qu'on admet sans conteste pour les trois, c'est leur grande rusticité qui les rend toutes trois aptes à bien résister à la rigueur du climat canadien.

Pour en finir avec cette question, nous ferons un petit aveu en terminant. C'est qu'aujourd'hui nos préférences sont pour le Shropshire; mais pour qu'on ne donne pas cet aveu plus d'importance qu'il n'en comporte, nous devons dire que nous avons bien vu le Hampshire, mais que nous n'en avons pas encore essayé l'élevage et que, d'un autre côté, il nous en coûterait fort de mettre de côté nos beaux Southdowns.

E. CASGRAIN.

L'industrie laitière dans Bonaventure.

La correspondance qui suit est à notre avis d'un grand intérêt. Il y a dans Bonaventure un vaste champ à exploiter non seulement dans l'industrie laitière, mais dans l'agriculture et la colonisation. Un chemin de fer est en voie de construction. Il est même très avancé et dans peu d'années il traversera toute la Gaspésie. Avis aux pères de famille désireux d'étendre richement leurs enfants.

J'envoie par la même maille la carte d'informations sur les fabriques de fromage ou de beurre; malheureusement, j'ai dû constater que nous ne sommes encore en possession d'aucune de ces fabriques. En fait, je n'en connais pas dans notre comté de Bonaventure. Cependant je comprends qu'une fabrique de ce genre serait ici d'une grande utilité. La culture ici est relativement assez avancée, il y a de bons cultivateurs écossais et irlandais et quelques français, c'est-à-dire canadiens commencent à marcher sur leurs traces. Le sol est d'une richesse exceptionnelle et il y

a en quantité inépuisable des engrais de mer (morue, guano et vase ou marne) à la portée de tous. Cependant il y aurait énormément à faire pour tirer de la culture tout le profit désirable. En particulier, je constate que nos cultivateurs retirent très peu de profit de leurs vaches. En fait, l'industrie laitière est à peu près nulle. Une fabrique de fromage ou de beurre amènerait toute une révolution. J'y ai déjà songé. Sur mon invitation, un fromager est déjà venu visiter le terrain. Mais il m'a semblé que le prix demandé par ce monsieur 20 % du prix du fromage, est trop élevé. Seriez-vous assez bon pour nous dire ce qu'il y a de plus avantageux, d'une fabrique de fromage ou d'une *burrerie*? Et à quel taux ces fabriques sont généralement établies quand un propriétaire se charge du tout à ses frais? Je sais que des difficultés se rencontreront dans les commencements; car le grand nombre des vaches ici et dans toute la Baie des Chaleurs n'ont que le chemin et les communes pour pacager. Mais ceci montre qu'il est d'autant plus nécessaire de tenter quelque chose pour faire cesser cet état de chose. J'ai l'honneur d'être, M. le directeur,

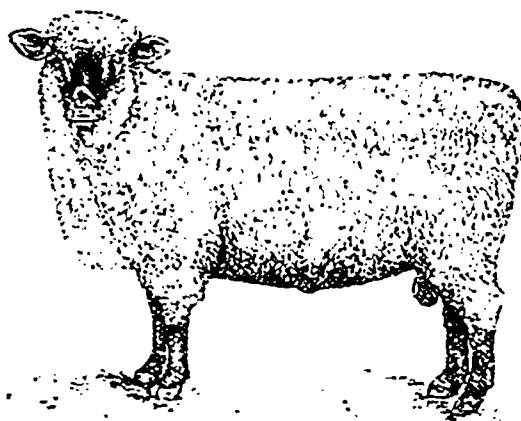
Votre tout dévoué serviteur,

A. C. P., prêtre.

7 décembre 1888.

RÉVÉREND MESSIRE B., PRÊTRE CÉRÉ, C., Q

Cher monsieur,—Permettez que je vous félicite du zèle que vous montrez dans l'intérêt agricole. D'après tout ce que je puis apprendre, il ne manquait au comté de Bonaventure pour le rendre très prospère qu'une direction éclairée portant les cultivateurs à tirer bon parti des richesses incalculables que le bon Dieu semble avoir répandu partout le long de vos côtes.



Bélier hampshire-down d'un au "Cyclone."

Mon espoir d'amélioration agricole est principalement dans le clergé. C'est pour la population un devoir d'état, sans doute, de tirer bon parti des richesses (*talents*) que le bon Dieu répartit aux cultivateurs. Si ces devoirs sont négligés, qui apportera mieux que vous, le remède au mal? Personne, à mon avis.

Vous avez raison de parler aux cultivateurs des avantages à retirer de l'industrie laitière; m'est avis que votre climat est des plus favorables à cette industrie. Mais il faut instruire ces populations de longue main peut-être, avant de compter sur l'appui nécessaire au succès.

20 % n'est pas trop pour le fabricant qui prend tous les risques et les frais de l'établissement. Le système de pourcentage est très supérieur à l'autre (prix fait)! Le fabricant a ainsi un intérêt direct à produire le meilleur article possible. Mais il faudrait bien se garder de lui laisser toute la liberté dans l'administration, sans y voir de près pour le compte